



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Le viaduc de la sortie 102, un chantier majeur pour notre population**

---

**Sainte-Julie, le 12 septembre 2011** - « Le Conseil municipal et moi-même tenons à rassurer la population que nous sommes sur un pied d'alerte depuis plusieurs mois vis-à-vis du dossier de reconstruction du viaduc de la sortie 102 sur l'autoroute A-20 et que nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère des Transports du Québec. Nous sommes conscients que ce sera une période difficile à vivre et que ce vaste chantier viendra perturber de manière considérable les déplacements des citoyens dans la ville et vers l'extérieur au printemps prochain », soulignait la mairesse Suzanne Roy lors de la conférence de presse tenue conjointement avec le ministre des Transports du Québec, monsieur Pierre Moreau.

Ce chantier permettra de devancer la réalisation d'un nouvel accès supplémentaire vers l'ouest qui sera ouvert au printemps juste avant la démolition du viaduc. Depuis plus de vingt ans, le Conseil municipal réclamait, pour sa population croissante, une nouvelle voie d'accès à l'autoroute 20. C'est devenu une priorité. « Sa construction prochaine dès l'automne réjouira tous les Julievillois », précise la mairesse Suzanne Roy.

Construite à l'intersection des boulevards Armand-Frappier et N.-P.-Lapierre, cette bretelle est entre autres une des mesures de mitigation mises en place pour réduire l'impact négatif que causera cet important chantier. Cela permettra par la suite d'augmenter la fluidité de la circulation dans ce secteur pour les années futures.

#### **Plan de mesures de mitigation**

Le Conseil municipal adoptera des résolutions pour assouplir sa réglementation durant la durée de tous les travaux entourant la démolition et la reconstruction du pont à étage et au cours de la construction d'une nouvelle bretelle d'accès. L'entrepreneur pourra effectuer deux quarts de travail, accélérant ainsi le chantier. La période des travaux s'échelonnera donc sur 14 semaines, un délai court compte tenu de l'ampleur de ces travaux.

